
Maisons d'Education des Lycées de jeunes filles de Versailles et Paris (Lycée Victor Duruy).

Numéro d'inventaire : 1979.17211 (1-4)

Auteur(s) : S. Léard

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Date de création : 1938

Inscriptions :

- gravure : photos n&b

Description : Brochure oblongue agrafée; couverture de carton gris imprimé en noir; papier glacé vert avec photos n&b. 4 EXEMPLAIRES IDENTIQUES.

Mesures : hauteur : 135 mm ; largeur : 206 mm

Notes : 4 exemplaires d'un Prospectus sur les "Maisons d'Éducation des Lycées de jeunes filles de Versailles et de Paris Victor-Duruy", c'est à dire les pensionnats qui peuvent accueillir les élèves après les cours et pendant les vacances. s.d. mais un feuillet collé sur la 3e de couverture est une lettre imprimée de la directrice, datée du 12 août 1938, précisant le prix de pension. Instruction (soutien scolaire, piano et autres arts d'agrément), installations matérielles et conditions d'admission. Les photographies montrent les divers bâtiments vus de l'extérieur. Conservation: voir boîte enseignement féminin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

ill.

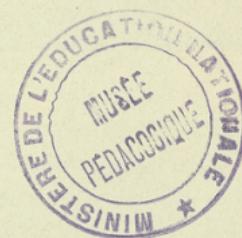
MAISONS D'ÉDUCATION DES LYCÉES DE JEUNES FILLES

VERSAILLES

43, 48, 17, Avenue de Paris

PARIS

33, Boulevard des Invalides
(LYCÉE VICTOR-DURUY)



Paris. Des examens de fin d'année sont assurés par des membres du jury du Conservatoire national. Un diplôme est décerné aux élèves qui y ont satisfait.

En septembre, des cours s'organisent pour permettre aux enfants de préparer un examen d'entrée ou un examen de passage pour les classes du Lycée.

Pendant toute l'année scolaire, des cours spéciaux peuvent fonctionner également, jusqu'à la classe de troisième comprise, pour les enfants qui ont besoin de préparer longuement leur entrée au Lycée, l'année suivante.

EDUCATION

Les surintendantes placées à la tête de chaque groupe ou de chaque pavillon sont constamment mêlées à la vie des élèves qu'elles maintiennent familiale et gaie. Elles veillent aux jeux, organisent des promenades, des visites de Musée, des visites d'asiles et des pouponnières. Elles ont le plus grand soin de la formation morale des enfants qui leur sont confiées.

Les élèves peuvent, si elles le désirent, faire partie d'une compagnie de scoutisme féminin.

Pour l'éducation religieuse et la pratique des différents cultes, les instructions des parents sont scrupuleusement respectées.

Les enfants, lorsque leur travail et leur conduite sont satisfaisants, peuvent sortir dans leur famille ou chez leurs correspondants, chaque semaine, du samedi soir au dimanche soir.

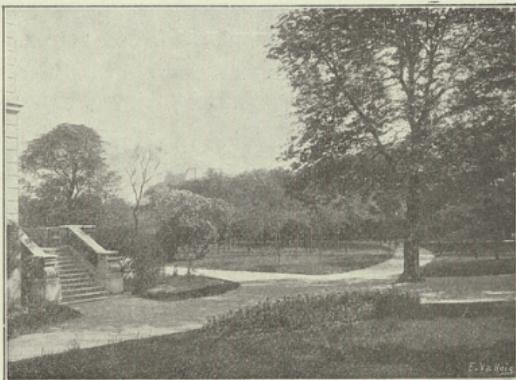


Façade intérieure

INSTRUCTION

Les pensionnaires suivent les classes des Lycées de Versailles et de Paris Victor-Duruy, qui conduisent aux divers baccalauréats.

Les pensionnaires suivent également au Lycée de Versailles les classes de première supérieure et de mathématiques spéciales qui préparent à l'Ecole Normale supérieure de Sèvres.



Vue du Parc

A Versailles, comme au Lycée Victor-Duruy, des cours spéciaux sont organisés pendant l'année scolaire, pour les élèves étrangères, qui vivent mêlées aux autres élèves des pavillons ou des groupes. Les cours sont sanctionnés par un examen et un diplôme.

En dehors des cours, les études des enfants sont particulièrement surveillées et dirigées. Au moins pour les plus jeunes, les devoirs, les leçons sont contrôlés, les explications nécessaires sont à nouveau fournies. Moyennant une rétribution spéciale, des répétitions de latin, de mathématiques, de langues étrangères sont données par des professeurs de l'extérieur, particulièrement qualifiés.

Les élèves peuvent également suivre, dans les mêmes conditions, des cours de peinture, de chant, de piano, de danse, de diction et des cours supplémentaires d'éducation physique.

Les cours de piano sont placés sous la haute direction d'un professeur du Conservatoire de